

Table ronde sur l'audiovisuel et le multimédia

par Pierre-Yves Duchemin*

Curieusement, dans le champ d'action de la « Table ronde Audiovisuel et multimédia », le terme « multimédia » n'incluait en aucune façon les documents graphiques numérisés.

Par ailleurs, la section Technologies de l'information ne semble pas s'intéresser de façon approfondie à cette question. À la demande de sa présidente, avec laquelle j'avais discuté ce problème, je suis dorénavant membre du Comité exécutif de la Table ronde « Audiovisuel et multimédia »

avec la charge d'organiser, pour la prochaine conférence de l'IFLA, un atelier sur les stratégies d'indexation et de recherche dans les différents projets de numérisation d'images existant à ce jour.

Centre musical danois

Cette visite a été l'occasion de découvrir un centre de documentation très riche sur toutes les formes et genres de musique existant au Danemark, de la musique traditionnelle au rock en passant bien sûr par l'oeuvre de Carl Nielsen. À côté d'une dis-

cothèque qui recense tous les enregistrements édités de musique danoise, le centre musical recueille la musique ethnographique nationale et conserve une importante collection de bandes magnétiques ; par ailleurs, il conserve un exemplaire de toutes les partitions éditées au Danemark. Le centre gère en outre une base de données biographiques sur tous les musiciens danois et alimente un ensemble très complet de dossiers de presse sur toute la vie musicale du pays.

Le document le plus important du dossier qui a été remis est très étonnant pour un Français : alors qu'aucune loi en France n'existe sur les bibliothèques et l'obliga-

* Bibliothèque nationale de France.

tion pour les collectivités territoriales d'offrir ce service aux administrés relevant de leur compétence, le Danemark a publié en février 1994 une loi sur la musique, enjoignant aux collectivités territoriales de mettre en place un Bureau de la musique à tous les échelons de la vie administrative danoise ! Ce bureau de la musique doit aussi bien ouvrir des classes musicales qu'organiser des concerts accessibles à tous, voire créer un orchestre... on croit rêver !

Atelier

La Table ronde a organisé son atelier en

collaboration avec le programme fondamental PAC autour des problèmes posés par la conservation des documents numériques. Était disponible pour l'ensemble des participants le n°14 (mai 1997) de *International preservation*, organe de communication du programme PAC, spécialement consacré à ce sujet.

Isabelle Giannattasio, présidente de la Table ronde «Audiovisuel et multimédia», et directeur du département audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France, a posé le problème dans sa communication (en anglais...) intitulée «*Ethic of the conservation of audiovisual and multi-*

media documents». Ont été abordés les problèmes techniques bien sûr, la nécessité d'une politique définie mais également les problèmes juridiques : par exemple, le transfert sur support numérique d'un signal sonore implique la numérisation et le filtrage, donc la modification de ce signal ; peut-on (ou doit-on) considérer que le droit moral de l'artiste sur son œuvre est lésé ? La question ne connaît pas de réponse à ce jour mais montre bien l'ampleur des problèmes à résoudre.

Terry Kuny, membre de la société XIST et gestionnaire du réseau Iflanet a présenté une communication intitulée « *A digital Dark ages? Challenges in the preservation of electronic information* ». Usant et abusant d'un ton volontiers provocateur et concluant à plusieurs reprises qu'il n'y avait rien à faire pour conserver les documents électroniques dans l'état actuel de la connaissance et des techniques, il a terminé en envisageant les solutions du futur, qui n'existent encore que dans quelques laboratoires de recherche.

Dietrich Schuller, directeur des Archives sonores d'Autriche, a présenté les problèmes posés par la conservation des documents sonores, qu'ils soient magnétiques, vinyliques ou numériques. Il ressort de cette présentation que..., malgré les risques de cassures ou de rayures, les «antiques» disques microsillons, tués par les éditeurs phonographiques en 1983, s'avèrent toujours un support d'une très grande fiabilité.

Dan Nissen a donné une communication parallèle qui faisait le point sur la conservation des supports de films ou de vidéo-grammes. Là encore, les supports les plus récents ne sont pas forcément les plus résistants et on s'interroge toujours sur la durée de vie des supports numériques bien que les tests de vieillissement accéléré en laboratoire permettent d'envisager une durée d'une trentaine d'années pour un disque optique compact «normal» et d'une centaine d'années pour le disque optique compact «century», en verre recouvert d'une feuille d'or, dont le coût est malheureusement rédhibitoire si l'on souhaite y transférer des collections importantes.